



Responsible Resources & Roots Engagement
Zurich – Helsinki – Toronto

Ethical Investment Review

Juillet/Août 2012/RLU

LE SOUDAN

Caractéristiques générales/Profile du pays

Le plus grand pays d'Afrique (2.5 millions de km² et 40 millions d'habitants) présente un relief plat, montagneux à l'est et à l'ouest. Un pays d'une grande diversité ethnique et linguistique, au carrefour des grandes aires culturelles arabe et africaine, le Soudan aberge une centaine de langues et dialectes, des centaines de groupes et sous-groupes ethniques.

Le climat au Nord et au centre est un climat désertique, sec et chaud de septembre à mai, avec une saison des pluies d'avril/mai à septembre/octobre; au Sud, le climat est tropical, avec la saison des pluies d'avril à octobre. Khartoum la capitale du Soudan se trouve à la confluence des rivières du Nil bleu et blanc.

Ce producteur important de pétrole (500 000 barils/jour, en forte croissance), dont le potentiel agricole (céréales, coton, gomme arabique, élevage) et minier (or en particulier) est de surcroît important, reste en même temps aussi un pays très fragile: Le Soudan, surnommé le « géant aux pieds d'argile » est une mosaïque de peuples et les tensions entre le centre et les périphéries marginalisées sont la source d'une instabilité chronique depuis l'indépendance: Sud, mais aussi l'Ouest (Darfour) et l'Est.

L'ancienne colonie anglo-égyptienne de 1898 jusqu'à l'indépendance en 1956, après la dictature du maréchal Nimeiry (1969-1985), le Soudan connaît de 1986 à 1989 un **régime parlementaire** mené par Sadeq al-Mahdi, Premier ministre. Celui-ci est renversé en juin 1989 par le **général Al Bachir**, soutenu par les islamistes.

Composition du gouvernement

Président de la République, Maréchal Omar Hassan Ahmed AL-BACHIR

Présidence de la République:

Premier Vice-président, M. Ali Othman Mohamed Taha

Vice-président, M. Al-Haj Adam Youssef Abdallah

Assistants auprès du Président de la République (sans rang de ministre):

Données générales

Nom officiel: République du Soudan

Nature du régime: Gouvernement fédéral

Chef de l'Etat et/ou du Gouvernement : Omar Hassan al Béchir (réélu aux élections d'avril 2010 avec 68% des voix)

Superficie : 2.5 millions de km²

Capitale: Khartoum (2.6 million d'habitants)

Villes principales: Omdurman (2.8 million), Port-Soudan (450.000), Nyala, Wad Medani, El Obeid.

Langue officielle: arabe

Langues courantes: arabe, langues locales (plus de 100 langues et dialectes, dont 27 sont parlées par plus de 100.000 personnes). L'anglais sert de plus en plus de langue véhiculaire au Sud, aux côtés de l'arabe.

Monnaie : Livre soudanaise (SDG). 1 EUR = 5.4 SDG

Fête nationale: 1er janvier (date de l'indépendance du Soudan)

Données démographiques

Population: 33.4 millions d'habitants (estimations 2011) **Densité:** 17.7 habitants/km² **Croissance démographique:** 2.8%

Espérance de vie: 61.5 ans

Taux d'alphabétisation des plus de 15 ans: 69 %

Religions: Islam (96.7%), Christianisme (3%), religions traditionnelles

Indice de développement humain (2011): 169e sur 189

Données économiques

PIB (2011): 55 milliards USD (estimation Banque Mondiale)

PIB par habitant (2011): 1605 USD (estimation Banque Mondiale)

Taux de croissance (2011): 5.5% (estimations FMI 2011)

Taux d'inflation (2011): 10% (estimation Banque Centrale du Soudan)

Solde budgétaire (estimations FMI 2010): - 3.6% du PIB

Balance commerciale (estimations FMI 2010): -5.8 milliards USD

Principaux clients (EIU 2011): Chine (68.1%), Japon (14.3%), Inde (5.6%), Emirats arabes unis (2.7%)

Principaux fournisseurs (EIU 2010): Chine (20.2%), Arabie Saoudite (9.1%), Egypte (6.6%)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (source : DG Trésor):

▶ agriculture: 30%

▶ industrie: 26%

▶ services: 44%

Exportations de la France vers le Soudan: 100 millions EUR

Importations françaises depuis le Soudan: 20 millions EUR

Communauté française au Soudan(2009): 198 inscrits, dont 180 personnes résidant à Khartoum.

Communauté suisse 2010: 107 personnes

Exportations suisses 2010: 44 millions CHF

Evolution par rapport à l'année précédente: +4,5%

Importations suisses 2010: 0.5 million CHF

Evolution par rapport à l'année précédente: 0%

- Nafie Ali Nafie Musa Mohamed Ahmed
- Jala Yousif Al Digair
- Abdel Rahman Al Sadig Al Mahdi
- Gaafar Al Sadig Mohamed Osman Al Mirghani

Le gouvernement présente 26 ministères.

1. Politique intérieure

La vie politique intérieure du Soudan est marquée par des **conflits fréquents**. Le pays a connu deux **guerres civiles** (de 1955 à 1972 et de 1983 à 2005) entre le pouvoir central et le Sud, ayant causé plusieurs millions de morts, de déplacés et de réfugiés. Un processus de paix a été initié en 2001, sous l'égide de l'IGAD, et soutenu par une troïka internationale comprenant les Etats-Unis, la Norvège et le Royaume-Uni. Les négociations qui se sont déroulées à partir de septembre 2003 à Naïvasha (Kenya) entre le vice-président Taha et John Garang ont abouti, **le 9 janvier 2005**, à la signature, à Nairobi, d'un « **accord de paix global** » (comprehensive peace agreement – CPA), qui précise les modalités de partage du pouvoir et des richesses entre Nord et Sud pendant une **période intérimaire** allant jusqu'en **juillet 2011**. Suivant cinq protocoles préalablement signés depuis 2002, cet Accord de paix global visait la constitution d'un gouvernement d'union nationale, l'accession du Sud à un régime d'autonomie, son droit à l'autodétermination (à l'issue d'une période intérimaire de six ans) et la non-application de la charia au Sud. Ce partage du pouvoir a été complété par un **partage des richesses** (pétrole – 41 % des recettes du pétrole exploité au Sud Soudan sont reversées au budget du Gouvernement autonome du Sud Soudan – 4.5 milliards USD depuis 2005), ainsi que des modalités particulières de sortie de crise pour trois zones contestées (Abyei, Monts Noubas, Nil bleu). La Mission des Nations Unies au Soudan (résolution 1590 du Conseil de sécurité du 24 mars 2005), forte de 10'000 casques bleus, a été chargée d'appuyer la mise en œuvre de l'accord. Son mandat est arrivé à échéance en **juillet 2011**, après l'accession du **Soudan du Sud à l'indépendance**.



Dans le cadre de la mise en œuvre du CPA, des élections générales se sont tenues en avril 2010, **les premières élections pluralistes depuis 1986 au Soudan**. Le Président Béchir a été réélu à la tête du Soudan avec 68% des voix, et Salva Kiir réélu Président du Gouvernement autonome du Sud Soudan avec 92% des voix. La mission **d'observation électorale** de l'Union européenne, qui a relevé de **nombreuses irrégularités et déficiences** dans le processus électoral, a estimé que ces élections n'avaient pas répondu aux critères internationaux. Elle a toutefois salué le calme et les conditions pacifiques dans lesquelles elles se sont tenues. Etape majeure dans la mise en œuvre du CPA, le référendum d'autodétermination du Soudan du Sud s'est déroulé dans de bonnes conditions du 9 au 15 janvier 2011. Les résultats officiels annoncés le 7 février ont confirmé un **vote massif en faveur de l'indépendance (98.83%)**. **L'indépendance a été proclamée le 9 juillet 2011 à Djouba, devenue la nouvelle capitale de la République du Soudan du Sud.**

L'attention est désormais tournée vers l'aboutissement des négociations sur les **arrangements post-référendaires** (partage de la dette, du pétrole et des autres actifs, nationalité, démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud), négociations menées sous l'égide du Panel de Haut niveau de l'Union Africaine dirigé par le Président Mbeki. **Les discussions avancent difficilement et la tension reste vive dans les zones d'Abyei** (zone pétrolière à la frontière Nord-Sud, qui devait en théorie faire l'objet d'un référendum spécifique pour décider de son rattachement au Nord ou au Sud), investie par l'armée soudanaise le 21 mai 2011 en violation du CPA, **ainsi que du Kordofan méridional et du Nil bleu**. Un **accord a été trouvé le 20 juin 2011 sur Abyei**, qui prévoit le déploiement d'une force des Nations Unies (la Force Intérimaire de Sécurité des Nations Unies à Abyei – FISNUA, résolution 1990 du Conseil de sécurité du 27 juin 2011, en cours de déploiement) pour assurer la sécurité du territoire, transformé en zone démilitarisée. Le **29 juin 2011, un accord a été signé sur la gestion de la frontière Nord-Sud**, prévoyant une zone démilitarisée de 10 km de part et d'autre de la frontière, surveillée par une mission d'observation.

Après un nouvel épisode de **tension en avril 2012**, au cours duquel le Soudan du Sud a brièvement pris le contrôle de la région pétrolière de Heglig au Soudan, **l'Union Africaine** a adopté une feuille de route qui exige des parties certains gestes immédiats (arrêt des affrontements directs et du soutien aux mouvements rebelles actifs sur le territoire de l'Etat voisin; reprise des négociations et accord sous trois mois; application des arrangements sécuritaires signés depuis juin 2011 mais jamais appliqués). **Le Conseil de sécurité a repris les principaux éléments de cette**

feuille de route, dans une résolution adoptée à l'unanimité le 2 mai (R2046), dans laquelle il annonce son intention de prendre des sanctions si les parties ne se conforment pas à ses décisions. Au Kordofan méridional et au Nil bleu, la situation reste très instable et les combats se poursuivent entre l'armée soudanaise et la branche Nord de l'Armée Populaire de Libération du Soudan, soutenue par une partie de la rébellion du Darfour. La situation humanitaire y est très préoccupante et des milliers de personnes ont fui les affrontements depuis le mois de juin 2011 (180'000 réfugiés en Ethiopie et au Soudan du Sud).

La crise du Darfour

Le processus de paix avec le Sud semble avoir encouragé les populations du Darfour à rechercher la prise en compte de leurs revendications par la voie des armes. La crise éclate avec les premières actions du Mouvement de Libération du Soudan (MLS – **Abdulwahid El Nur**) en février 2003, rapidement rejoint par le Mouvement pour la Justice et l'Egalité (MJE - **Khalil Ibrahim**). Les autorités soudanaises ont répondu à ces attaques par une répression généralisée, caractérisée par des violences visant les civils et une politique de destruction systématique de villages avec l'appui de milices « janjawids », provoquant la **plus importante crise humanitaire au monde**: 200'000 morts, 2.6 Million de déplacés, 200'000 réfugiés au Tchad.

Le Conseil de sécurité a saisi la **Cour pénale internationale (CPI)** de la situation au Soudan (résolution 1593 – 31 mars 2005). **Plusieurs mandats d'arrêt ont été émis par CPI à l'encontre d'Ahmed Haroun, gouverneur du Kordofan méridional, Ali Koushayb, un responsable janjawid, du président Béchir pour crime contre l'humanité, crimes de guerre (4 mars 2009) et crime de génocide (12 juillet 2010)** et en février 2012 contre le Ministre de la Défense, Abderrahim Mohamed Hussein.

Un régime de **sanctions ciblées**, qui concerne actuellement quatre personnes, a également été instauré par le Conseil de sécurité (résolution 1590 – 24 mars 2005). Pour tenter d'améliorer la situation sur le terrain, le Conseil de sécurité a décidé l'envoi d'une **opération conjointe de l'ONU et de l'Union Africaine de 26'000 hommes**, chargée de prendre le relais de la force de l'Union Africaine AMIS, déployée depuis 2004. La **MINUAD** (résolution 1769 du CSNU – 31 juillet 2007), après avoir tardé à se mettre en place, du fait des difficultés logistiques et des obstacles posés par les autorités soudanaises, a accéléré son déploiement et compte aujourd'hui plus de 23'000 **personnels en uniforme** sur le terrain.

Un accord de paix (Darfur peace agreement - DPA) a été conclu à **Abuja, en mai 2006**, après presque deux années de discussions entre les autorités soudanaises et un seul chef rebelle, Minni Minawi (leader du MLS/branche Minnawi, issu d'une scission avec le MLS d'Abdulwahid Nour). **Mais le DPA ne met pas fin à la crise. Au contraire, les factions rebelles vont se multiplier et les violences se poursuivre (attaques militaires contre les civils, opérations des milices, affrontements inter-ethniques, généralisation du banditisme).** **Minni Minawi a dénoncé l'accord d'Abuja en décembre 2010 et repris les opérations armées, conjointement avec le MJE de Khalil Ibrahim.**

Les efforts de la médiation conjointe ONU/UA menée par Djibril Bassolé et de l'Etat du Qatar ont permis fin 2008 de relancer le processus politique entre le gouvernement et les mouvements rebelles. Le 23 février 2010, **l'accord cadre entre le MJE et le gouvernement soudanais a été signé à Doha**, en présence des Présidents tchadien et soudanais, et de l'Emir du Qatar. Mais le MJE a quitté la table des négociations deux mois plus tard, pour y revenir en décembre 2010. Un **document cadre de paix** a été présenté lors d'une conférence interdarfouriens à Doha du 27 au 31 mai 2011. Il devra constituer la base d'un accord de paix à venir. Le **14 juillet 2011, le gouvernement soudanais a signé avec le Mouvement pour la Liberté la Justice de Tijani Ceissi un accord** reprenant les termes du document cadre de paix. Un comité de suivi international a pris le relais de la médiation pour s'assurer de la mise en œuvre de ce document. Il a tenu sa première réunion à Doha le 11 septembre.

La situation sécuritaire et humanitaire a continué à se dégrader. Après une certaine accalmie en 2009, la situation s'est tendue depuis mai 2010: reprise des combats entre l'armée soudanaise et le MJE de Khalil Ibrahim en mai, multiplication des attaques et enlèvements contre les personnels humanitaires et de la MINUAD, affrontements entre partisans et opposants au processus de paix de Doha en juillet dans les camps de Kalma et Hamadiya, attaque de déplacés Four sur un marché par des milices janjawid en septembre, attaques conjointes du MLS/Minni Minawi et du MJE depuis décembre. Depuis janvier 2011, le gouvernement mène une campagne de **bombardements aériens** sur les zones tenues par la rébellion. En décembre 2011, Khalil Ibrahim est mort dans une attaque de l'armée soudanaise contre son convoi. Son frère, **Djibril Ibrahim**, a pris sa succession à la tête du MJE.

La crise du Darfour a vite pris une **dimension régionale**, touchant l'est du Tchad et la République centrafricaine, à la fois sur le plan humanitaire (déplacements de populations) et politique (tensions politiques fortes entre N'djamena et Khartoum). Pour contribuer à la sécurité de la zone des opérations humanitaires dans l'est du Tchad, et préparer le retour des déplacés et des réfugiés, la force européenne **EUFOR** s'était déployée de mars 2008 à mars 2009. Le 15 mars 2009, l'opération européenne a été relevée par la mission des Nations Unies **MINURCAT**, dont le mandat a pris fin le 31 décembre 2010.

Au niveau politique, après plusieurs **accords non tenus entre le Soudan et le Tchad**, et une montée des tensions à plusieurs reprises (janvier/février 2008 : offensive des rebelles tchadiens jusqu'à N'Djamena; mai 2008: attaque de la banlieue de Khartoum par le MJE; mai 2009: offensive des rebelles tchadiens repoussée par l'armée tchadienne à la frontière), les deux pays ont lancé un processus de normalisation en octobre 2009 qui a abouti à la signature d'un **accord de normalisation le 15 janvier 2010, scellé par la visite à Khartoum le 8 février du président tchadien Idriss Déby**. Les deux pays ont depuis mis en place des **patrouilles conjointes pour surveiller leur frontière commune**.

Situation politique au Nord

En raison des difficultés économiques qui touchent le pays, les populations du Nord ont fait connaître leur mécontentement. A la suite des mouvements populaires en Tunisie et en Egypte, l'opposition a appelé en **janvier 2012** au renversement du gouvernement et des manifestations étudiantes ont eu lieu. Le pouvoir a réagi en alliant **répression policière** (arrestation de nombreux manifestants et des journalistes, la plupart relâchés quelques jours plus tard), et mesures sociales (allocations aux familles nécessiteuses, subvention des études des étudiants les plus pauvres). La situation reste tendue depuis et des manifestations sporadiques se poursuivent.

2. Profile économique

L'accélération de **l'exploitation des ressources pétrolières depuis 2004** (près de 500 000 barils/jour- 92% des recettes d'exportation) a permis au Soudan de connaître une **croissance proche de 10% par an** et une amélioration des fondamentaux économique du fait d'un développement mieux maîtrisé (stabilité monétaire, inflation ramenée à 8%, équilibre de la balance commerciale). Mais son développement économique est hypothéqué par un **niveau d'endettement extérieur très élevé**, la **perte de près des ¾ de ses revenus pétroliers** avec l'indépendance du Soudan du Sud et la **poursuite de l'instabilité politique**. Le Soudan, qui a perdu les trois-quarts de ses revenus pétroliers avec la sécession du Soudan du Sud en juillet 2011, a vu ses réserves de change fondre et sa monnaie s'effondrer. Dans ce contexte, l'inflation atteint des sommets: 28,5% en avril, +30,4% en mai 2012 selon des chiffres officiels. Les denrées alimentaires ne sont pas les plus touchées, mais leurs prix s'envolent aussi.

Les relations privilégiées avec l'Asie (Chine, Malaisie, Inde) et le monde Arabe, notamment dans le domaine pétrolier, ont permis au Soudan de limiter l'impact **des sanctions commerciales appliquées par les Etats-Unis depuis 1997**. Les **investissements directs étrangers** sont passés de 700 millions USD en 2002 à 3.5 milliards USD en 2006, principalement dans le secteur pétrolier, mais aussi dans l'énergie, le BTP et l'agriculture.

Le pays subit toutefois depuis octobre 2010 une crise économique caractérisée par une forte inflation (les prix de certains produits de base ont doublé) et l'épuisement des réserves en devises, notamment en raison des incertitudes liées à la séparation du Sud. Le gouvernement a réagi en imposant **d'importantes restrictions aux importations et en limitant les possibilités de change**. Le Soudan a connu une croissance limitée en 2011 (0.7%) et pourrait subir une récession en 2012 en raison de la perte des importants revenus pétroliers tirés du Sud. **La faiblesse des réserves de change a atteint un point critique**. A moyen terme, le développement du secteur pétrolier devrait se poursuivre. Le Soudan compte diversifier son économie pour sortir d'une dépendance jugée trop grande à l'égard du pétrole (37% des revenus de l'Etat), en particulier en développant le secteur agricole et l'élevage.

La Chine est le plus gros investisseur dans l'économie du Soudan. Puis la Chine joue un rôle dans l'exploitation des gisements de pétrole par la Société Greater Nile Petroleum Operating, impliqué dans la construction de nouveaux pipelines et construit à proximité d'une raffinerie de pétrole à Khartoum. En outre, la Chine contribue à l'infrastructure du Soudan grâce à l'expansion de la rénovation de routes et de barrages, l'approfondissement du port de Sawakin et de Port Soudan et de la future livraison de 25 locomotives et des camions. Au printemps de 2012, la Chine a dû arrêter le financement de 11 projets de développement, parce que les crédits ne pourront être assurés par les exportations pétrolières.

Le Soudan cherche bien à diversifier son économie pour compenser la perte des revenus pétroliers, en relançant ses secteurs traditionnels comme l'agriculture. Pour Mohamed el-Jak (professeur d'économie à l'Université de Khartoum) l'absence d'un développement agricole résulte de longues années de négligence qui ont provoqué "l'effondrement total" d'un secteur autrefois prospère. Il faudra beaucoup de temps pour que le secteur s'améliore et recommence à contribuer à la richesse nationale.

3. Relations à l'étranger

Les relations avec les institutions financières internationales (IFIs) et les bailleurs sont contrastées. L'aide internationale a afflué pour soutenir l'effort de reconstruction dans le cadre de l'accord de paix Nord/Sud (4.5 milliards USD pour 2005-2008; 4.8 milliards USD pour 2008-2011), notamment dans le cadre du Fonds multi-bailleurs géré par la Banque Mondiale, et le Soudan a commencé l'élaboration d'un plan stratégique de réduction de la pauvreté. **Mais le poids de la dette du Soudan reste considérable**: selon le FMI et la Banque mondiale, la **dette**

publique extérieure soudanaise s'élève à 35,7 milliards USD en 2010, formée à 85% d'arriérés (plus de 30 milliards USD). Elle est détenue par les organisations multilatérales (15%, dont 1.6 milliards USD d'arriérés à l'égard du FMI), les pays du Club de Paris (31%), les pays non membres du Club de Paris (environ 35% principalement Koweït, Arabie Saoudite, Chine, Inde) et des créanciers commerciaux (16%). La dette envers la France est d'environ 2.7 milliards EUR.

Le FMI et la Banque Mondiale conduisent un groupe de travail technique créé à l'occasion des réunions de Washington en octobre 2010, dont l'objectif est : A) d'informer les autorités et la communauté internationale sur le processus et les potentiels scénarios de découpage de la dette et B) réfléchir aux défis techniques qui se poseront (réconciliation, problématiques de soutenabilité de la dette etc.). Avant de pouvoir envisager la mise en place d'une initiative PPTe, le Soudan devra d'abord régler ses arriérés vis-à-vis des créanciers multilatéraux, puis conclure, avec le FMI, un accord avec financements.

Relations avec le Soudan du Sud

La relation avec le Soudan du Sud indépendant reste largement empreinte de méfiance et leur avenir dépendra de l'aboutissement des négociations post-référendaires en cours, en particulier sur le transit du pétrole du Sud à travers le Nord. La situation dans le Kordofan méridional et le Nil bleu, où l'armée soudanaise est confrontée à une insurrection armée menée par la branche Nord du parti désormais au pouvoir au Sud, vient compliquer cette relation, Khartoum soupçonnant le gouvernement de Djouba de soutenir l'insurrection. De son côté, le gouvernement soudanais est soupçonné de soutenir les rébellions armées au Soudan du Sud.

Relations régionales: Isolement dans les années 1990, en raison des liens du régime de Khartoum avec le terrorisme international (inscription, en 1993, sur la liste américaine des Etats soutenant le terrorisme; embargo des Nations unies; accueil de Carlos et de Ben Laden).

Ouverture depuis 2001 : levée des sanctions par le Conseil de sécurité (28 septembre 2001).

Nouvelle politique de Washington, qui considère les crises soudanaises comme une priorité et qui s'engage sur le dossier de la paix entre Khartoum et la rébellion sudiste de John Garang (nomination d'un envoyé spécial du président Bush en septembre 2001), puis sur le dossier du Darfour. **Les Etats-Unis dialoguent avec les autorités soudanaises tout en maintenant la pression des sanctions économiques et commerciales** (qui ont été renforcées à la faveur de la crise du Darfour : fin 2007, loi fédérale légalisant les opérations de désinvestissement conduites par de nombreux Etats fédérés). **Les Etats-Unis ont présenté en octobre 2010 un plan de normalisation par étapes de sa relation avec le Soudan** qui va de la sortie de la liste des Etats soutenant le terrorisme à une levée complète des sanctions, en fonction des avancées dans la mise en œuvre du CPA et des progrès dans la résolution de la crise du Darfour. **Aucune étape de ce plan n'a pu être franchie à ce jour.**

Le conflit éthio-érythréen a favorisé un **rapprochement de Khartoum avec Addis-Abeba** (dialogue politique régulier et projets de développement économique – routes, électricité – entre les deux « géants » de la Corne de l'Afrique). **L'Ethiopie joue un rôle majeur dans les négociations Nord-Sud** et déploie un contingent important dans le cadre de la FISNUA (4200 hommes). Après une période initiale de tensions entre l'Erythrée et le Soudan (soutien d'Asmara à la rébellion sudiste, puis à celle qui émerge dans l'Est du pays, enfin à celle du Darfour), les relations diplomatiques ont été renouées en 2006, avec l'organisation par Asmara des pourparlers avec la rébellion de l'Est du Soudan, qui ont abouti à un accord de paix (*Eastern peace agreement* – EPA) conclu en octobre 2006.

Les relations avec le Tchad se sont tendues avec le développement de la crise du Darfour, chaque pays accusant l'autre de soutenir leurs rébellions respectives. Pourtant, jusqu'en 2004, la coopération prévalait entre N'Djamena et Khartoum, les autorités tchadiennes jouant un rôle de médiateur, avec un certain succès (accord de cessez-le-feu humanitaire de 2004). Tous les accords de normalisation entre les deux pays signés depuis février 2006 (accords de Tripoli, Riyad, Dakar, Khartoum, Doha) ont connu le même insuccès. Les deux pays ont à nouveau rompu leurs relations diplomatiques en mai 2008 (renouées en novembre 2008). **L'accord de normalisation (15 janvier 2010) et la visite du président tchadien à Khartoum (8 février 2010) ont permis un rétablissement durable et solide des relations soudano-tchadiennes**, illustré par la création de patrouilles militaires conjointes.

Les relations avec les pays arabes, tendues dans les années 1990 en raison du prosélytisme islamiste de Khartoum, **se sont normalisées**. La relation avec l'**Egypte** notamment s'est **très nettement réchauffée** depuis les printemps arabe de 2011 et le changement de régime au Caire.

Au sein de l'**Union Africaine**, Khartoum, qui semblait isolée jusqu'en 2006, a considérablement amélioré ses positions en acceptant le déploiement de l'opération hybride de maintien de la paix, dont la composition est à prédominance africaine. **L'Union Africaine défend désormais un retour du Soudan dans le concert des nations et demande notamment au Conseil de Sécurité des Nations Unies l'utilisation de l'article 16 de la Cour Pénale Internationale**, pour suspendre les poursuites à l'encontre du Président Béchir. Elle est soutenue par l'Organisation de la Conférence islamique, le Mouvement des Non-Alignés et le Groupe des pays Afrique-Caraïbes-Pacifique.

Le Soudan est membre de l'Union africaine, du COMESA (marché commun d'Afrique orientale et australe), de l'IGAD (autorité intergouvernementale pour le développement), de la Ligue arabe, de l'Organisation de la conférence

islamique et du Mouvement des Non-Alignés. Lors de l'AGNU 2008, le Soudan a été élu pour un an à la présidence du Groupe des 77+Chine, qui coordonne notamment les positions des pays en développement et de la Chine lors des négociations environnement/climat. **Le Soudan représentait le G77 aux négociations de Copenhague en décembre 2009.**

4. Politique extérieure

Relations régionales

► **Isolement dans les années 1990**, en raison des liens du régime de Khartoum avec le terrorisme international (inscription, en 1993, sur la liste américaine des Etats soutenant le terrorisme ; embargo des Nations unies ; accueil de Carlos et de Ben Laden).

► **Ouverture depuis 200**: levée des sanctions par le Conseil de sécurité (28 septembre 2001).

► **Nouvelle politique de Washington, qui considère les crises soudanaises comme une priorité** et qui s'engage sur le dossier de la paix entre Khartoum et la rébellion sudiste de John Garang (nomination d'un envoyé spécial du président Bush en septembre 2001), puis sur le dossier du Darfour. **Mais les Etats-Unis dialoguent avec les autorités soudanaises tout en maintenant la pression des sanctions économiques et commerciales** (qui ont été renforcées à la faveur de la crise du Darfour : fin 2007, loi fédérale légalisant les opérations de désinvestissement conduites par de nombreux Etats fédérés). **Les Etats-Unis ont présenté en octobre 2010 un plan de normalisation par étapes de sa relation avec le Soudan** qui va de la sortie de la liste des Etats soutenant le terrorisme à une levée complète des sanctions, en fonction des avancées dans la mise en œuvre du CPA et des progrès dans la résolution de la crise du Darfour.

► Le conflit éthio-érythréen a favorisé un **rapprochement de Khartoum avec Addis-Abeba** (dialogue politique régulier et projets de développement économique - routes, électricité - entre les deux « géants » de la Corne de l'Afrique). Après une période initiale de tensions entre l'**Erythrée** et le Soudan (soutien d'Asmara à la rébellion sudiste, puis à celle qui émerge dans l'Est du pays, enfin à celle du Darfour), les relations diplomatiques ont été renouées en 2006, avec l'organisation par Asmara des pourparlers avec la rébellion de l'Est du Soudan, qui ont abouti à un accord de paix (*Eastern peace agreement* - EPA) conclu en octobre 2006.

► **Les relations avec le Tchad se sont tendues avec le développement de la crise du Darfour**, chaque pays accusant l'autre de soutenir leurs rébellions respectives. Pourtant, jusqu'en 2004, la coopération prévalait entre N'Djamena et Khartoum, les autorités tchadiennes jouant un rôle de médiateur, avec un certain succès (accord de cessez-le-feu humanitaire de 2004). Tous les accords de normalisation entre les deux pays signés depuis février 2006 (accords de Tripoli, Riyad, Dakar, Khartoum, Doha) ont connu le même insuccès. Les deux pays ont à nouveau rompu leurs relations diplomatiques en mai 2008 (renouées en novembre 2008). **L'accord de normalisation (15 janvier 2010) et la visite du président tchadien à Khartoum (8 février 2010) devraient permettre un rétablissement durable et solide des relations soudano-tchadiennes**, illustré par la création de patrouilles militaires conjointes.

► Les relations avec les pays arabes, tendues dans les années 1990 en raison du prosélytisme islamiste de Khartoum, se sont normalisées.

► Au sein de l'Union Africaine, Khartoum, qui semblait isolée jusqu'en 2006, a considérablement amélioré ses positions en acceptant le déploiement de l'opération hybride de maintien de la paix, dont la composition est à prédominance africaine. **L'Union Africaine défend désormais un retour du Soudan dans le concert des nations et demande notamment au Conseil de Sécurité des Nations Unies l'utilisation de l'article 16 de la Cour Pénale Internationale**, pour suspendre les poursuites à l'encontre du Président Béchir. Elle est soutenue par l'Organisation de la Conférence islamique, le Mouvement des Non-Alignés et le Groupe des pays Afrique-Caraïbes-Pacifique.

► Le Soudan est membre de l'Union africaine, du COMESA (marché commun d'Afrique orientale et australe), de l'IGAD (autorité intergouvernementale pour le développement), de la Ligue arabe, de l'Organisation de la conférence islamique et du Mouvement des Non-Alignés. Lors de l'AGNU 2008, **le Soudan a été élu pour un an à la présidence du Groupe des 77+Chine, qui coordonne notamment les positions des pays en développement et de la Chine lors des négociations environnement/climat. Le Soudan représentait le G77 aux négociations de Copenhague en décembre 2009.**

5. Coopération culturelle, scientifique et technique

Coopération culturelle et technique : elle est modeste, mais en augmentation dans le cadre de l'aide apportée du fait de la crise du Darfour (humanitaire) et, dans une moindre mesure, en appui à l'accord de paix Nord/Sud. Le Soudan est inclus dans la zone de solidarité prioritaire de coopération depuis 2002.

6. L'Union Européenne et le Soudan

L'UE avait suspendu son aide au Soudan depuis mars 1990. Après l'accord de paix, l'UE et le Soudan ont signé un document définissant le cadre et les priorités de la coopération. Avec des ressources en réserve des précédents FED et celles programmées au titre du 9ème FED, l'UE a programmé **405 millions EUR sur la période 2005-2010.** Les priorités sont la sécurité alimentaire, le développement rural, l'éducation, l'aide à la gouvernance et à l'Etat de droit, ainsi que le soutien au maintien de la paix. Faute de ratification de l'accord de Cotonou révisé en 2005, **le Soudan a perdu le bénéfice du 10e FED** et s'est ainsi privé d'une enveloppe de 295 millions EUR d'aide européenne pour les six années à venir. Toutefois, **une somme de 150 millions provenant de financements non utilisés des précédents FED** a pu être débloquée pour répondre aux besoins humanitaires et de développement très importants au Nord et au Sud Soudan. **200 millions EUR supplémentaires ont été dégagés en mai 2011 pour aider à la construction du Soudan du Sud** après son accession à l'indépendance.

7. Les Nations unies et le Soudan

Deux opérations de maintien de la Paix sont déployées au Soudan :

- la **Mission des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD, 23'000 hommes)**, déployée depuis 2007 pour protéger les populations civiles et des acteurs humanitaires et assurer leur liberté de circulation. Elle doit également faciliter la mise en œuvre des accords de paix au Darfour.
- La **Force Intérimaire de Sécurité des Nations Unies à Abyei (FISNUA, résolution 1990 du Conseil de sécurité du 27 juin 2011)**, pour assurer la sécurité du territoire d'Abyei, transformé en zone démilitarisée par l'accord du 20 juin 2011 conclu entre Khartoum et Djouba. Conformément au mandat spécifié par les parties dans l'Accord de démilitarisation, cette force, composée de 4'200 Casques bleus et 50 policiers éthiopiens, vise notamment à superviser le retrait des forces en présence, à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations civiles, à renforcer les capacités du Service de police d'Abyei et à siéger sur les organes compétents de la zone d'Abyei que l'Accord de démilitarisation a créés.

Synthèse des discussions et les conclusions

Responsible Resources & Roots Engagement (R&R) a mesuré la réputation éthique de la République de Soudan en confrontant des quantités d'information positives et négatives collectées dans les media et auprès des autres sources variées, en s'appuyant les valeurs universellement partagées et la méthodologie de la théorie des parties prenantes. L'approche de R&R a abordé les problèmes de subjectivité et de crédibilité de ce pays en intégrant de multiples opinions et sources d'information d'une manière dynamique et démocratique. Ainsi on a mesuré la réputation éthique de Soudan en s'approchant de sa performance éthique réelle.

Le calme n'est pas revenu dans les deux républiques du Soudan, loin s'en faut. La situation politique et économique est toujours instable dans les deux pays, alors qu'un climat de guerre civile règne encore. C'est difficile à envisager une situation économique de plus en plus florissante dans un climat d'insécurité sociale, une infrastructure presque inexistante, une dette gigantesque sous un régime des sanctions internationales avec une fin faiblement prévisible. Les mesures annoncées par les dirigeants de Soudan paraissent toutefois bien insuffisantes pour combattre les symptômes de cette agitation et permettre une véritable amélioration structurelle du pays. Pour les entreprises étrangères, les conditions ne sont pas encore opportunes – à court et moyen terme – de tirer profit des investissements dans la région. Les investisseurs estiment que le Soudan est un pays trop dangereux pour recevoir des investissements, rejetant un appel de RLU pour un éventuel projet.

Le Soudan a d'abondantes ressources comme du pétrole, des minéraux et des produits agricoles, mais il manque l'infrastructure solide et fiable dans la vie publique pour attirer des capitaux. Les investisseurs privés (suisses) ont encore des craintes quant aux élémentaires conditions de sécurité au Soudan. Même loin des considérations d'ordre éthique les auspices pour développer des projets économiques avec des investissements étrangers ne sont pas donnés. Le président Omar el-Béchar est recherché par la justice internationale pour génocide contre son peuple. Une économie de guerre domine le pays. Pour que le monde ne voie aucune image des contestataires, les services du président arrêtent les journalistes locaux et expulse les journalistes internationaux. Prive des trois quarts de ses revenus en pétrole depuis l'indépendance du Soudan du Sud, le régime se replie sur une économie de guerre. Pour conserver ses régions frontalières riches en pétrole, plus des deux tiers des dépenses publiques sont désormais consacrées à l'armée. Les discussions, qui s'étaient recouvertes le 5 juillet à Addis-Abeba (Éthiopie), n'ont abouti à aucune signature. Les points d'achoppement sont nombreux. Au-delà des revenus du pétrole que les deux pays

n'arrivent pas à se partager, il faut aussi régler les questions de la délimitation des frontières, du Code de la nationalité ou du partage des eaux du Nil.

Pour l'instant, tout indique que la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord), à l'exception des Etats du Golfe, est entrée dans une longue période d'incertitudes et d'instabilité. A la différence de la plupart des Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui sont stables et qui, économiquement, se montrent très attrayants pour les entreprises étrangères.

Lorsque les investisseurs suisses sollicitent R&R pour se développer dans la région MENA, ils ciblent de plus en plus les pays du CCG, au détriment des marchés d'Afrique du Nord et du Proche Orient. Beaucoup d'entreprises hésitent à investir dans la région et ce à juste titre. La **situation de crise, proche de régions de guerre civile**, s'est nettement détériorée ces dernières mois. Les analystes tablent pour la plupart sur une longue période d'instabilité. Pourtant, il ne faut pas oublier qu'à plus long terme (cinq à dix ans), le risque est bel et bien présent de voir les pays du CCG ne pas pouvoir faire face aux grands défis de société: chômage, croissance démographique, surexploitation des ressources, eau notamment, etc. Il s'agira en effet de savoir comment une population en très forte croissance pourra mieux profiter de la reprise économique (trickle down effect) et être partie prenante d'un processus d'ouverture politique.

Les pays MENA sont confrontés à deux missions particulièrement difficiles: montrer rapidement des résultats économiques et aussi politiques au risque de voir apparaître de nouveaux débordements chaotiques. Vu la marge de manœuvre financière dont disposent les gouvernements du CCG, les possibilités qui s'offrent à eux sont multiples. Ils devront pourtant un jour apporter la preuve que les mesures qu'ils auront engagées contribuent durablement à répondre aux défis posés et à renforcer l'intégration politique et économique des sociétés.

Par prudence, on déconseille pour l'instant aux entreprises d'entrer sur le marché ou d'investir en Libye, en Syrie, au Yémen ou en Egypte. Quant à la Tunisie, il convient de vérifier tous les paramètres avec soin avant de se lancer. Tous ces Etats présentent **un risque d'instabilité élevé**. Pour le Soudan il veut dire que le processus de reconfiguration économique et politique prendra encore beaucoup de temps. Nul ne saurait prédire quand la situation sera stabilisée, donc Le Soudan restera en dehors de l'univers d'investissements durables.

This paper is a marketing communication only and does not constitute nor does contain an offer or invitation to buy or subscribe for securities in any of the companies listed, nor is it an inducement to make an offer or invitation with respect to any of the securities within, this information is intended solely for professional investors in the capital markets. The paper is not meant for private investors or other groups and is not to be forwarded to them. Please note of this disclaimer.

NOT FOR DISTRIBUTION TO UNITED STATES OF AMERICA NEWSWIRE SERVICES
OR FOR DISSEMINATION IN THE UNITED STATES